

TPE-PME, comment réussir le passage à la neutralité carbone ?

Déclaration du groupe UNSA

Au lendemain d'une mobilisation importante signalant une inquiétude collective quant à notre capacité/volonté de réduire nos impacts négatifs sur notre planète, à commencer par le réchauffement climatique, voici un sujet qui nous place au plus près de l'action concrète dans un environnement économique quasi quotidien

Les TPE-PME sont bien souvent dans l'angle mort des grandes politiques nationales alors qu'elles représentent 3,8 millions d'entreprises, et constituent les premiers maillons d'une chaîne de création de valeurs sur nos territoires. La diversité des filières, des activités, des modèles économiques nécessitent effectivement un regard plus attentif aux diverses spécificités que les normes standardisées plus appropriables par les grandes entreprises.

Pour autant, elles ne peuvent être laissées sans un accompagnement plus conséquent pour leurs transitions écologiques, et sur l'ensemble du spectre de leur activité y compris les inputs et les activités connexes : approvisionnement, flux et énergie, recyclage, production et distribution dont le transport. De même, les éléments de contexte et d'écosystèmes des activités telle la réglementation aussi bien des produits et services, que celles qui régissent le commerce et plus encore les marchés publics doivent porter l'intérêt collectif d'une diminution de l'emprunte carbone, en cohérence avec une politique nationale favorable à la transition écologique en terme d'aménagement du territoire et filières stratégiques.

Cela commence par une vraie capacité de mesure au sein d'un cadrage clair, et véritablement suivie, qui pour avoir du sens doit tenir compte des items propres à l'activité mais aussi sur l'ensemble des éléments impactant y compris ceux connexes à l'activité primaire notamment dans les activités de services (analyse de Cycle de vie, scope 3 du BEGES, plan de déplacement salariés...). Mais il ne serait pas équitable de tenir les PME-TPE pour seuls responsables, tant la dépendance aux critères de choix des acheteurs particulièrement des centrales d'achats des entreprises des filières est prégnante.

Des initiatives existent, au sein même du tissu économique des PME-TPE, parfois à l'initiative des territoires, par de nouvelle forme d'entreprise ou de modèle économique, mais nous ne pouvons aujourd'hui nous contenter de l'exemplarité de quelques-uns.

L'UNSA soutient bien évidemment une démarche de co-construction des mécanismes de décarbonisation par et au sein des PME TPE, via les réseaux d'acteurs et l'implication au plus près des entreprises et donc aussi des salariés.

Le rôle des experts comptables au sein des PME-TPE est central et peut être effectivement être un média de sensibilisation et de valorisation méthodologique facilitatrice de calcul des bilans carbone, sous réserve que les précautions soient prises afin que le bilan carbone ne soit pas réduit à un item comptables supplémentaire mais fasse l'objet d'une vraie réflexion sur le mode de création de valeur. Les leviers les plus solides sont ceux liés aux marchés, l'UNSA soutient donc plus particulièrement les préconisations liées à de nouvelles définitions des critères de choix des marchés publics, mais aussi la plus grande transparence sur ces aspects pour l'ensemble des appels d'offre. Les incitations financières via la baisse de TVA ou financements facilités doivent susciter la plus grande vigilance quant aux mécanismes d'opportunités pouvant s'éloigner des objectifs initiaux.

L'UNSA a voté l'avis.